

# INNOV' ACTION

2018

## DIVERSIFICATION ET CHANGEMENT DE SYSTEME POUR RELEVER LES DEFIS ECONOMIQUES A VENIR AU DOMAINE DE L'EPLFPA PERPIGNAN ROUSSILLON

### L'EXEMPLE DES PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MEDICINALES



Le Domaine du Lycée exploite 26 ha de cultures en Agriculture Biologique principalement sur le site de Rivesaltes.

Suite aux crises agricoles des années 2000, en particulier dans la filière viticole, de nombreux changements ont été opérés dans le cadre du projet 2013/2017 de l'exploitation avec un passage de la monoculture de la vigne à la diversification avec aujourd'hui trois principales cultures, l'arboriculture, la viticulture et les PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales).

À la commercialisation initialement et essentiellement en circuit long se sont ajoutés les circuits courts et la transformation des productions mal valorisées en circuit long.

Le témoignage  
d'agriculteurs  
innovants !

L'exploitation est reconnue comme pôle d'excellence pour les plantes aromatiques sèches et comme pôle de compétence en arboriculture et viticulture par la Région Occitanie et la DRAAF.

Ce Domaine existe pour remplir les missions de l'enseignement agricole public :

**La formation :** Il sert de support pédagogique à l'ensemble des apprenants de l'EPLFPA au quotidien en accueillant des élèves en tour de semaine sur le Domaine ou des groupes encadrés par leurs enseignants et formateurs ou ponctuellement en répondant à des appels à projet de formations régionaux ou nationaux.

**L'expérimentation et la démonstration :** Les parcelles sont des supports d'expérimentation en partenariat avec les autres structures de développement agricole.

**Le développement et l'animation des territoires :** C'est le cas des PPAM, l'établissement est soutenu par son Ministère et ses partenaires et il participe à la structuration de la filière départementale.

**La coopération internationale :** concrétisée par le partage d'expertise avec nos pays voisins et partenaires en particulier sur le volet PPAM.



## REPÈRES

- Agriculture Biologique
- Diversification des cultures
- Diversification des marchés
- Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- Expérimentation
- Développement

## DIVERSIFIER LES MODES DE COMMERCIALISATION POUR UNE COMPLÈTE VALORISATION DES PRODUCTIONS ALLIANT CIRCUITS LONGS ET CIRCUITS COURTS :

Depuis 2013 le Domaine développe sa production arboricole et oléicole tout en réduisant sa surface viticole à 10 ha. En parallèle il développe ses productions en plantes aromatiques sèches sur d'anciennes parcelles de vignes âgées et peu productives en terroirs non irrigables. Les parcelles irrigables sont plantées majoritairement en abricotiers et cerisiers pour la vente directe et la transformation.

La vente directe à la boutique s'est développée avec un agent dédié. En 2018 un second agent commercial a contractualisé avec le Domaine. Il est chargé de développer de nouveaux marchés en particulier pour les huiles essentielles et les eaux florales.

D'une manière générale le Domaine essaie toujours d'allier le circuit long qui l'aide à mettre en place les infrastructures avec des économies d'échelle au circuit court qui est complémentaire en valorisant mieux les productions comme l'abricots de catégorie 2, les olives, l'huile d'olive, le jus de raisins, le nectars d'abricot...

Pour les PPAM le circuit long permet de développer les surfaces et le circuit court permet de récupérer plus de valeur ajoutée.

Au final, chaque produit apporte son chiffre d'affaire et vient grossir le référencement à la disposition des deux agents commerciaux.

Aujourd'hui ce fonctionnement a permis d'atteindre l'équilibre financier par la diversification des productions et la complémentarité entre les deux types de circuits commerciaux.

### Les contraintes liées au système sont :

- La nécessaire gestion des stocks
- La transformation
- Le nombre de références
- Le volet législatif et réglementaire
- La gestion des multiples matières sèches (emballages, contenants, étiquettes...)

## MISE EN PLACE DE L'ALAMBIC DÉPARTEMENTAL :

Avec le soutien du Conseil Départemental, du Conseil Régional et du CASDAR ABILE, le Domaine installe et gère à Théza un alambic de 700 litres pour répondre à la demande émergente de la filière départementale PPAM.

### Il permet :

- Aux producteurs de disposer d'un premier outil de transformation sur le département en prestation de service
- De produire des références techniques et économiques en matière de distillation des PPAM
- De servir d'outil pédagogique à l'ensemble des formations PPAM réalisées sur le département

## L'INVESTISSEMENT DANS LA FILIÈRE PLANTES AROMATIQUES :

En 2008 la crise viticole départementale vient à bout de la formation bac pro viticulture qui ne recrute plus. En 2010 le dispositif des chefs de projet mis en place par le Ministère de l'Agriculture permet à l'EPLEFPA de recruter Rémi PROUST qui travaille pendant 4 années à la structuration de la filière départementale PPAM en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental. Le programme est ambitieux avec des actions à tous les niveaux, des expérimentations, l'accueil des porteurs de projet, le regroupement des partenaires départementaux et l'insertion dans la dynamique régionale. Des parcelles d'acquisitions de références techniques et économiques voient le jour et des outils de transformation se mettent en place petit à petit sur le département. La profession se structure en 2014 avec la création du SAPPAM (Syndicat Agricole des Producteurs de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales des Pyrénées-Orientales).



## INVESTISSEMENTS DANS DES MATÉRIELS SPÉCIFIQUES PPAM

Pour les travaux de production de plantes aromatique sèches, le Domaine dispose de plusieurs matériels spécifiques :

- Planteuse
- Bineuse
- Récolteuse

En cours d'acquisition, un séchoir mobile pour la filière des plantes séchées.

## L'EXPLOITATION

### Systeme :

Diversifié méditerranéen en arboriculture, viticulture et PPAM

### Le personnel

2.7 ETP permanents,  
1.75 ETP saisonniers

### 26 ha en production végétale certifiée BIO

- 10 ha vignes d'appellation
- 7.5 ha abricotiers
- 0.3 ha cerisiers
- 2.6 ha oliveraies
- 3 ha PPAM (thym, lavande et romarin)
- 2.6 ha cultures pédagogiques ou en cours de restructurations.

### Les infrastructures spécifiques

- Un chai de vinification d'une capacité 90 HL
- Un alambic pour la distillation des PPAM d'une capacité de 700L